MARCHÉS DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE

Code de la commande publique du 1er avril 2019 et ses annexes

L'Arrêté du 19 juillet 2018, portant réglementation sur les marchés passés par les Organismes de Sécurité Sociale

MEMOIRE TECHNIQUE CONTRACTUEL

Annexe 2 à l'ATTRI1

Objet de l'accord-cadre :

Appui à l'élaboration du Schéma Départemental des Services aux Familles de la Moselle

N° du marché : 2026Mserv01

Identification de l'organisme

Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle
4, boulevard du Pontiffroy
57774 Metz Cedex 9

Date et heure limites de remise des offres :

Vendredi 20 novembre 2026 à 16 heures

Metz, le 16 octobre 2026

ANNEXE 2 à l'Acte d'Engagement (ATTRI1) :

Le mémoire technique contractuel constitue une pièce essentielle de l'offre.

Il expose de manière détaillée et spécifique au présent marché les dispositions que le candidat s'engage à mettre en œuvre pour satisfaire aux exigences techniques et environnementales exprimées dans le règlement de la consultation.

Les informations fournies dans ce document servent de support à l'analyse de la valeur technique et environnementale de l'offre et déterminent la notation attribuée au titre des critères concernés.

Afin de faciliter l'analyse comparative des offres, les candidats sont tenus de renseigner le mémoire technique selon le plan et l'ordre de présentation définis ci-après.
Tout renvoi à un document annexe devra être clairement identifié. Les engagements ainsi pris revêtent, après notification du marché, une valeur contractuelle opposable au titulaire.

1. Informations nécessaires à l'analyse de la candidature

1.1. Capacité financière exigée

- Déclaration concernant le **chiffre d'affaires global** et le chiffre d'affaires concernant les services, objet du marché, réalisés au cours des **trois derniers exercices disponibles**,

1.2. Capacités professionnelles et techniques exigées

- Les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,

- **Une liste des prestations similaires aux marchés exécutées au cours des 5 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette liste devra comporter les coordonnées des personnes à contacter pour la vérification des références.**
 Les prestations de services sont attestées par des certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente ou le destinataire. À défaut, elles peuvent être justifiées par une déclaration de l'opérateur économique.

- Une preuve de la qualification professionnelle du candidat ; la preuve peut être apportée par tous moyens notamment par des références (moins de trois ans), des certificats d'identité professionnelle attestant de la compétence du soumissionnaire à réaliser les prestations du marché,

- Le Cv des intervenants mentionnant notamment leurs références pour des prestations de même nature.

2. Informations nécessaires à l'analyse de l'offre – Valeur technique

2.1. Compréhension des enjeux et méthodologie

- Compréhension des objectifs et des attentes du marché.

- Prise en compte du contexte territorial et institutionnel.

- Identification des contraintes, risques et facteurs de réussite.

- Pertinence de la méthodologie proposée.

- Réalisme, cohérence et précision du calendrier prévisionnel

2.2. Conduite de projet, concertation et pilotage

- Organisation générale de la mission.
- Modalités d’animation des réunions et ateliers.
- Outils de pilotage et de suivi de l'avancement.
- Modalités de reporting auprès de la Caf.

2.3. Capacité à produire un diagnostic objectivé et partagé

- Identification et mobilisation de l'ensemble des parties prenantes concernées.
- Diversité et pertinence des méthodes d'analyse (quantitative, qualitative, comparative, territoriale).
- Diversité des formats participatifs proposés.
- Modalités de traitement, de croisement et d'interprétation des données.
- Capacité à objectiver les constats et à identifier les besoins du territoire.
- Méthode d'identification et de hiérarchisation des enjeux stratégiques.

2.4. Qualité et caractère opérationnel des livrables

- Adéquation des livrables aux attendus de chaque phase de la mission.
- Qualité de structuration, de synthèse et de mise en évidence des constats, enjeux et recommandations.
- Capacité des livrables à être appropriés par l'ensemble des parties prenantes.
- Caractère opérationnel des productions : aide à la décision, priorisation des enjeux, scénarios et plan d'action.
- Fourniture des livrables dans des formats numériques, modifiables et réutilisables.
- Qualité et pertinence d'exemples de livrables issus de missions similaires.

2.5. Moyens humains et références

- Composition et dimensionnement de l'équipe dédiée.
- Répartition des rôles et complémentarité des compétences.
- Expérience et qualifications des intervenants.
- Références similaires au cours des 5 dernières années.

3. Informations nécessaires à l’analyse de l’offre – Valeur environnementale

3.1. Clauses environnementales

- L'organisation des déplacements et les mesures visant à limiter leur impact environnemental.
- Les mesures de réduction des impressions et d'optimisation des livrables numériques.